*Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIIIe siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois par Achille Jubinal*, *Nouvelle édition revue et corrigée*, A. Jubinal, 1874 : Paris, Paul Daffis, vol. 1, pp. 13-21.

**La Complainte Rutebeuf**[[1]](#footnote-2)

Mss. 7218, 7615, 7633, 198 N.-D.

No covient pas[[2]](#footnote-3) que vous raconte

Comment jeme ſui mis à honte,

Quar bien avez oï le conte

 En quel manière,

 Je pris ma fame darrenière,

Qui bele ne gente n’en ière.

 Lors naſqui paine,

Qui dura plus d’une ſemaine

Qu’el commença en lune plaine.

 Or entendez,

Vous qui rime me demandez,

Comment je me ſuis amendez

 De fame prendre :

Je n’ai qu’engagier ne que vendre,

Que j’ai tant eu à entendre

 Et tant à fère :

Quanques j’ai fet eſt à refère[[3]](#footnote-4)

Que qui le vous voudroit retrère

 Il durroit trop.

Dies m’a fet compaignon à Job[[4]](#footnote-5),

Qu’il m’a tolu à i. ſeul cop

 Quanques j’avoie[[5]](#footnote-6).

De l’ueil deſtre, dont miex véoie,

Ne voi-je pas aler la voie

 Ne moi conduire.

A ci dolor dolente & dure,

Qu’à miédi[[6]](#footnote-7) m’eſt nuiz obſcure

 De celui oeil.

Or n’ai-je quanques je veuil ;

Ainz ſui dolent, & ſi me dueil[[7]](#footnote-8)

 Parfondement,

C’or ſui-en grant afondement[[8]](#footnote-9)

Se par cels n’ai relevement

 Qui juſqu’à ci

M’ont ſecoru la lor merci.

Le cuer en ai triſtre & noirci

 De ceſt mehaing,

Quar je n’i voi pas mon gaaing.

Or n’ai-je pas quanques je haing ;

 C’eſt mes domages :

Ne ſai ce ç’a fet mes outrages.

Or deviendrai ſobres & ſages

 Après le fet,

Et me garderai de forfet ;

Més que ce vaut quant c’eſt jà fet ?

 Tart ſui méus ;

A tart me ſuis aparcéus

Quant je ſuis jà ès las échéu.

 C’eſt premier an

Me gart cil Diex en mon droit ſan

Qui por nous ot paine & ahan

 Et me gart l’âme :

Or a d’enfant géu ma fame ;

Mon cheval a briſié la jame[[9]](#footnote-10)

 A une lice ;

Or veut de l’argent ma norrice,

Qui m’en deſtraint & me pélice[[10]](#footnote-11)

 Por l’enfant peſtre,

Ou il reviendra brère en l’eſtre.

Cil dame Diex[[11]](#footnote-12) qui le fiſt neſtre,

 Li doinſt chevance[[12]](#footnote-13)

Et li envoiſt ſa ſoutenance,

Et me doinſt encore aléjance

 Qu’aidier li puiſſe,

Que la povretez ne me nuiſe[[13]](#footnote-14)

Et que miex ſon vivre li truiſe

 Que je ne fais.

Si je m’eſmai je n’en puis mais.

C’or n’ai ne douſaine ne fais,

 En ma meſon,

De buſche por cette ſeſon.

Si eſbahiz ne fu més hom

 Com je ſui, voir[[14]](#footnote-15),

C’onques ne ſui à mains d’avoir.

Mes oſtes veuſt l’argent avoir

 De ton oſté,

Et j’en ai preſque tout oſté[[15]](#footnote-16),

Et ſi me ſont nu li coſté,

 Contre l’yver.

Ciſt mot me ſont dur & diver,

Dont mult me ſont changié li ver

 Envers antan[[16]](#footnote-17).

Por poi n’afol quant g’i entan ;

Ne m’eſluet pas taner en tan,

 Quar le reſveil

Me tane aſſez quant je m’eſveil.

Si ne ſai ſe je dorm ou veil,

 Ou ſe je pens,

Quel part je penrai mon deſpens

Par quoi puiſſe paſſer le tens.

 Tel ſiècle ai-gié :

Mi gage ſont tuit engagié

Et de chiés moi deſmanagié,

 Car j’ai géu

Iij. moi, que nului n’ai véu[[17]](#footnote-18).

Ma fame r’a enfant éu,

 C’un mois entier

Me r’a géu ſor le chantier.

Je me giſoie endementier

 En l’autre lit,

Où je avoie pou de délit ;

Oncques mès mains[[18]](#footnote-19) ne m’abelit

 Géſir que lors ;

Quar j’en fui de mon avoir fors

Et ſ’en ſuis mehaigniez du cors

 Juſqu’au fénir.

Li mal ne ſevent ſeul venir :

Tout ce m’eſtoit à avenir

 S’eſt avenu.

Que ſont mi ami devenu

Que j’avoie ſi près tenu

 Et tant amé ?

Je cuit qu’il ſont trop cler ſemé ;

Ils ne furent pas bien femé,

 Si ſont failli.

Itel ami m’ont mal bailli,

C’onques tant com Diex m’aſſailli

 En maint coſté

N’en vi .i. seul en mon oſté :

Je cuit li vens les a oſté.

 L’amor eſt morte :

Ce ſont ami que vens emporte,

Et il ventoit devant ma porte ;

 S’es enporta,

C’onques nus ne m’en conforta

Ne du ſien riens ne m’aporta.

 Ice m’aprent

Qui auques a privé le prent ;

Mis cil trop à tart ſe repent

 Qui trop a mis

De ſon avoir por fère amis,

Qu’il ne’s trueve entiers ne demis

 A lui ſecorre.

Or lerai donc fortune corre :

Si entendrai[[19]](#footnote-20) à moi reſcorre,

 Se je l’ puis fère.

Vers les preudommes m’eſtuet trère[[20]](#footnote-21)

Qui ſont corrois & débonère

 Et m’ont norri :

Mi autre ami fſont tuit porri ;

Je les envoi à meſtre Orri[[21]](#footnote-22),

 Et ſe l’i lais ;

On en doit bien fère ſon lais

Et tel gent leſſier en relais

 Sanz réclamer,

Qu’il n’a en els rien à amer,

Que l’en doie à amor clamer.

 Or[[22]](#footnote-23) pri celui

Qui .iij. parties fiſt de lui,

Qui refuſer ne ſet nului

 Qui le reclaime,

Qui l’aeure & Seignor le claime[[23]](#footnote-24),

Et qui cels tempte que il aime,

 Qu’il m’a tempté,

Que il me doinſt bonne ſanté,

Que je face ſa volenté

 Tout ſanz deſroi.

Mon Seignor, qui eſl filz de Roi,

Mon dit & ma complainte envoi,

 Qu’il m’eft meſtiers

Qu’il m’a aidié mult volentiers :

Ce eſt li bons quens de Poitiers

 Et de Toulouſe[[24]](#footnote-25) ;

Il ſaura bien que cil goulouſe[[25]](#footnote-26)

Qui ſi fêtement ſe doulouſe[[26]](#footnote-27).

Explicit la Complainte Rustebuef,
ou Explicit le Dit de l’Ueil Rustebuef.

1. Cette pièce, comme on peut le voir dans ses derniers vers, est adressée au comte de Poitiers, Alphonse, frère de saint Louis (mort en 1271), qui avait déjà aidé très-gracieusement le poëte, et qui, à ce titre, (c’était du moins l’espoir de Rutebeuf), devait com­prendre ses pressants besoins. Elle me paraît avoir été écrite de 1265 à 1270. Au reste, notre poëte ne se montra pas ingrat. La *Complainte du comte de Poitiers*, qu’on trouvera plus loin, en est une preuve.

M. Paulin Paris fait remarquer que ce petit poëme rappelle assez bien les placets de Poisson, de Scarron et de la foule des petits poëtes du XVIIe siècle, qui ne croyaient pas compromettre leur dignité en sollicitant la générosité d’un Richelieu, d’un Fouquet, d’un Colbert. [↑](#footnote-ref-2)
2. Ms. 7615 Var. Ne cuidiez pas [↑](#footnote-ref-3)
3. Les Mss. 7633 et 198 (fonds Notre-Dame) remplacent ce vers, qui est sauté dans le Ms. 7615, par le suivant :

 Et tant d’annui & de contraire. [↑](#footnote-ref-4)
4. Ms. 198 N.-D. Var. Jacob. [↑](#footnote-ref-5)
5. Ms. 198 N.-D. Var. j’amoie. [↑](#footnote-ref-6)
6. Ms. 7633. Var. Qu’endroit meidi. [↑](#footnote-ref-7)
7. Ms. 198 N.-D. Var. De quoi parfondement me dueil. — Les huit vers qui suivent manquent dans ce manuscrit. [↑](#footnote-ref-8)
8. Ms. 7615. Var. confondement. [↑](#footnote-ref-9)
9. Ms. 7633. Var. Mes chevaux ot briſié la jambe. [↑](#footnote-ref-10)
10. Ces deux expressions sont fort énergiques: elles signifient torturer et arracher la peau. — Adam-le­-Bossu, d’Arras, emploie aussi ces mots: *Ki me deſpiel*,qui m’enlève là peau dans une de ses pièces. On retrouve des expressions analogues chez plusieurs autres trouvères. [↑](#footnote-ref-11)
11. Ms. 7733. Var. Cile ſir Diex. — Ms. 198 N.-D. Var. Ice Seigneur. [↑](#footnote-ref-12)
12. Ms. 7615. Var. Provende. [↑](#footnote-ref-13)
13. Les Mss. 7615, 7633 et 198 N.-D. offrent cette variante :

 Et que miex mon hoſteil conduiſe. [↑](#footnote-ref-14)
14. *Voir*,vrai, vraiment ; *verum*. [↑](#footnote-ref-15)
15. Le Ms. 198 N.-D. porte la leçon suivante :

 …. De mon hoſtel.

 Il doit bien avoir non hoſtel ;

 Celui du roi n’eſt pas itel ;

 Miex eſt paié,

 Et j’eu ai prefque tout oſté. [↑](#footnote-ref-16)
16. *Antan*, l’année dernière ; *ante annum*. *—* Voyez la jolie pièce de Villon dont le refrain est :

 Mais où ſont les neiges d’antan ? [↑](#footnote-ref-17)
17. Le Ms. 198 N.-D. ne contient pas les six vers qui suivent celui-ci. [↑](#footnote-ref-18)
18. *Mains* pour *moins*,ainsi qu’on le trouve dans le Ms. 7633. [↑](#footnote-ref-19)
19. Ms. 198 N.-D. Var. Si penſeré. [↑](#footnote-ref-20)
20. Ms. 7634. Var. Vers les boune gent m’eſtuet traire. — *M’eſtuet* signifie : il me convient. [↑](#footnote-ref-21)
21. Voici les différentes manières dont les diverses leçons orthographient ce mot : Ms. 7633, *Horri* ; Ms. 7615, *Hauri* ; Ms. 198 N.-D., *Ourri*.Je suis resté longtemps incertain sur la signification de ce vers, et je ne savais trop à quel genre de personnage il faisait allusion, lorsque la pièce intitulée *Ci encoumence de Charlot le Juif* est venue mettre fin à mes incertitudes. J’en demande humblement pardon à mes lecteurs pour Rutebeuf et pour moi, mais il s’agit tout simplement ici du chef des vidangeurs de Paris au XIIIesiècle. A la fin, en effet, de la pièce que j’ai nommée, lorsque Guillaume met la main dans la peau du lièvre où Charlot *a fait la vilonie* (expression de Rutebeuf plus décente que celle qu’il a placée dans le titre de son fabliau), notre malin trouvère s’écrie :

 Es vous l’eſcuier qui ot gans

 Qui furent punais & puerri,

 Et de l’ouvrage meſtre *Horri*.

Ces vers, rapprochés de ceux de la présente com­plainte, ne peuvent laisser aucun doute. [↑](#footnote-ref-22)
22. Les neuf vers suivants manquent au Ms. 7633. [↑](#footnote-ref-23)
23. Le Ms. 198 N.-D. remplace ce vers, qui est sauté au 7615, par le suivant :

Qui Seigneur & ami le claime. [↑](#footnote-ref-24)
24. Alphonse, frère de saint Louis. [↑](#footnote-ref-25)
25. *Goulouſer*,désirer ardemment, convoiter, avoir faim d’une chose. [↑](#footnote-ref-26)
26. *Se doulouſe*,se plaint avec douleur. [↑](#footnote-ref-27)